

minant des masses rurales et les petites gens des vieilles petites villes de province. Des transports insuffisants, des impôts excessifs, une agriculture primitive, une industrie rachitique que le protectionnisme maintient en l'étouffant. — Un prolétariat vaincu par la terreur blanche, trahi par les réformistes, divisé et fourvoyé par les libertaires qui n'ont rien oublié de la vieille doctrine, rien appris de la révolution russe. Un parti communiste jeune, courageux, mais inexpérimenté. — Une caste d'officiers bien organisée, nombreuse, dirigée par des éléments de haute bourgeoisie et d'aristocratie, apparentée à la fois à la grande propriété réactionnaire, à l'industrie « libérale », aux classes moyennes impressionnées par l'exemple fasciste. Une guerre à continuer... Les données du problème ne sont-elles pas claires ? Peut-être ce problème eut-il pu recevoir une autre solution. Réalisé au début de cette année, lorsque la réorganisation des syndicats de Catalogne commença, le bloc de toutes les forces ouvrières et révolutionnaires préconisé par les militants espagnols, n'eut-il pas assuré à la classe ouvrière espagnole — dont les réserves de vitalité, d'énergie, d'héroïsme sont inappréciables — une influence capable de peser sur les événements ? Par contre, il était certain depuis longtemps que l'état d'impuissance et de division de la classe ou-

vière amènerait dans ce pays capitaliste en décomposition avancée quelque suprême sursaut de réaction.

Le sursaut s'est produit. Quatre généraux gouvernent extra-constitutionnellement l'Espagne. L'ancien chef de la police de Madrid, Millan de Priego, remplit les fonctions de Ministre de l'Intérieur. On annonce le retour à Barcelone du bourreau de la cité ouvrière, Martinez Anido. Les journaux avancés sont soumis à la censure préalable. « L'ordre moral » va être rétabli...

Ne nous leurrions pas. Sous la forme d'une dictature militaire, la dictature des grands propriétaires fonciers et des industriels sera plus forte, plus consciente, atteindra mieux les fins dans la guerre des classes. Elle portera certainement à une classe ouvrière tellement éprouvée déjà, des coups terribles. — Mais elle ne pourra rien de définitif : ni sauver la dynastie dégénérée, ni combler le déficit, ni résoudre le problème marocain — qui ne comporte pas de solution espagnole — ni empêcher le développement de la conscience des producteurs. Car la réaction va contre le courant de l'histoire. Elle ne crée ni ne bâtit plus. Tout au plus retarde-t-elle, en imposant aux peuples d'immenses souffrances, les effondrements inévitables.

Si vous voulez pour vos enfants des lectures saines et attrayantes, abonnez-les aux

ÉDITIONS DE LA JEUNESSE

qui paraîtront à dater du premier octobre prochain

sous la forme de

Brochures mensuelles illustrées publiées par « L'École Emancipée »

Revue hebdomadaire de la Fédération de l'Enseignement

Il suffit d'envoyer 5 francs dès maintenant à l'administrateur de « L'École Emancipée », 15, rue Fardeau, Saumur (M.-et-L.) Compte courant 8126, Bouët, Bureau de chèques postaux de Nantes, pour recevoir les ÉDITIONS pendant UN AN, ou à « L'École Emancipée » et aux « Éditions de la Jeunesse » : 16 francs.

ABONNEMENTS : France : 1 an... 25 fr. ; Six mois... 13 fr. ; Trois mois... 7 fr. — Etranger : 1 an... 36 fr. ; Six mois... 20 fr. Trois mois... 11 fr.
16, Rue Jacques-Callot, Paris (6^e) — Téléphone : Gobelins 11-00. — Chèque Postal : Paris 330-80.

Le Gérant : Marcel FOURRIER.



Imprimerie « PERFECTA » (Malo, Imprimeur)

EMISSION D'UNE SECONDE SERIE DE BONS DU TRESOR 6 0/0

à trois, six ou douze ans

Une seconde série de Bons du Trésor 6 0/0 à trois, six ou dix ans d'échéance, sera émise à partir de lundi prochain 1^{er} octobre, aux guichets de toutes les caisses publiques, de toutes les succursales de la Banque de France, des établissements de crédit et des Caisses de Crédit Agricole, chez les agents de change et les notaires.

Les avantages de ces nouveaux titres de l'Etat français sont des plus intéressants. Emis à 492 fr. 50, ils rapportent trente francs d'intérêts exonérés d'impôts et payables par moitié les 20 mai et 20 novembre de chaque année. Toutefois, comme ils portent jouissance du 27 juin 1923, le premier coupon du 20 novembre

prochain sera exceptionnellement de 12 francs au lieu de 15.

Ces bons 6 0/0 seront remboursables, au gré des porteurs, dans les conditions que voici :

500 francs le 20 mai 1926.

515 francs le 20 mai 1929.

540 francs le 27 juin 1933.

Il va de soi qu'il sera tenu compte aux porteurs, au moment du remboursement final, de la portion d'arrérages courus entre le 20 mai 1933, date d'échéance du dernier coupon, et le 27 juin 1933, date de ce remboursement.

Pour obtenir le remboursement des Bons 6 0/0 le 20 mai 1926 ou le 20 mai 1929, il suffira de les déposer dans une caisse publique quatre mois avant l'une ou l'autre de ces échéances.

L'Etat s'engage à n'effectuer aucun remboursement anticipé avant le 20 mai 1928 ; s'il

procédait, après ce délai, à une opération de cette nature, il tiendrait compte aux porteurs de la portion acquise de la prime d'amortissement. En outre, les Bons 6 0/0 seront acceptés en paiement des futurs emprunts avec une bonification d'au moins 1 franc 25 par titre de 500 francs.

Le mode de souscription est, comme par le passé, des plus simples. Les nouveaux Bons 6 0/0 sont au porteur ou à ordre, et pourront être barrés. Ils sont délivrés, sans formalité et sans délai, en coupures de 500 francs ou de 5.000 francs. Leurs intérêts semestriels sont payables aux mêmes guichets que ceux de la Rente française.

L'émission sera close au plus tard le samedi soir 3 novembre, le ministre des Finances s'étant réservé la faculté de l'arrêter avant cette date.